

<https://acdn.net/spip/spip.php?article1200>



Confinés jusque dans la mort

Les morts du coronavirus iront seuls au cimetière

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 18 mars 2020

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

[https://acdn.net/spip/local/cache-vignettes/L400xH226/edouard_philippe_le_17_mars_2020_18cm_142kb_sans_blanc-66f33.png]

Mardi 17 mars 2020, Edouard Philippe assiste à distance, depuis l'Hôtel Matignon, au Journal Télévisé de France 2. Il réagit aux reportages de la chaîne sur la mise en oeuvre des mesures de confinement, et répond aux questions d'Anne-Sophie Lapix puis à celles, "très concrètes", des téléspectateurs, que lui transmet le journaliste Guillaume Daret.

20h 17'. Question de Gaëlle : « *Un ami est décédé il y a 48 heures. Avons-nous le droit de nous rendre à son enterrement ?* »

On imagine que le Premier ministre va répondre : « *Oui, bien sûr, si c'est important pour vous. Mais il faudra que vous preniez grand soin de respecter les mesures-barrières. Que vous vous absteniez évidemment de toute embrassade, quelles que soient votre peine ou celle des proches de votre ami, et votre proximité affective avec eux. Que vous évitiez tout contact, toute poignée de mains entre vous (à moins que vous ne portiez chacun des gants). Que vous vous teniez à au moins un mètre d'eux (à moins que vous ne portiez un masque, et eux aussi). Ce sera sûrement difficile à tenir, mais c'est absolument indispensable.* »

Eh bien, pas du tout. Il hoche négativement la tête et répond :

« *Ce que je vais dire est terrible à entendre pour la téléspectatrice qui pose cette question... Mais... je me dois d'être à la hauteur des fonctions que j'occupe, et donc je vais répondre non. Nous ne devons pas..., nous devons limiter au maximum les déplacements, et même dans cette circonstance -et j'ai bien conscience de dire quelque chose d'une très grande dureté- même dans cette circonstance, nous ne devons pas déroger à la règle qui a été fixée... Je le dis avec une... une grande tristesse, mais aussi avec une très grande détermination.* »

"Ne pas déroger à la règle fixée" (par lui-même) ? Soit. Mais une question mérite de lui être posée : la détermination d'un homme d'Etat qui se hisse à la hauteur de sa fonction le prive-t-elle nécessairement d'intelligence ?

L'intelligence du coeur, d'abord. Comment un être humain normalement constitué peut-il ne pas comprendre que le désir d'accompagner un ami, un proche, à sa dernière demeure fait partie de ces sentiments essentiels qui donnent du sens à la vie ? Que c'est au moins aussi important pour la survie des survivants que de faire leur jogging quotidien ou de promener leur chien ?

L'intelligence tout court, ensuite. Car s'il n'y avait pas de problème à faire la queue dans les bureaux de vote le 15 mars, s'il n'y en a toujours pas à la faire dans les supermarchés, si dans ces cas-là les « mesures-barrières » sont parfaitement efficaces, pourquoi ne le seraient-elles pas derrière un corbillard ? A l'inverse, si elles ne le sont pas dans une cérémonie d'enterrement, pourquoi le seraient-elles dans tous les autres cas ?

Et puis, est-ce faire preuve d'intelligence que de prendre les Français pour des imbéciles ?

Va-t-on leur faire croire longtemps que les masques (sans parler des gants) sont parfaitement inutiles pour éviter les projections de postillons ? Simplement parce qu'on n'en a pas assez pour protéger les soignants, ni bien sûr les pompiers, les policiers, les douaniers, et encore moins le menu fretin des personnels en contact avec le public, dans les commerces restés ouverts ? Tout cela parce que le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, avertis du danger dès janvier 2020 par leur ministre de la Santé (1), n'ont pas jugé utile de commander des masques en nombre,

Les morts du coronavirus iront seuls au cimetière

comme un précédent gouvernement l'avait fait pour prévenir une précédente épidémie qui ne fit que quelques morts ?

Va-t-on faire croire longtemps aux Français qu'on ne pouvait absolument pas trouver les crédits qui auraient permis de satisfaire les besoins des services hospitaliers, notamment des urgences, réclamés à cor et à cris par tous leurs personnels depuis plus d'un an, ou de satisfaire les revendications des pompiers, eux aussi en grève et réquisitionnés depuis des mois ? (Comme disent ceux de ma ville : "*Les pompiers sauvent les autres, mais qui sauve les pompiers ?*") Et voilà que, soudain, l'Etat trouve et débloque 300 milliards d'Euros pour surmonter la crise ! Nos sévères économistes, rois de l'austérité, les ont apparemment trouvés sous le sabot d'un cheval. Mais de qui se moque-t-on ?

Certes, ça ne coûte pas cher de tresser à présent des lauriers aux soignants et de les faire applaudir comme autant de « héros ». Mais ce n'est pas de cela qu'ils ont besoin. Ils ont besoin de gants, de masques, de tests de dépistage, de lits spécialisés, de machines respiratoires, et bien sûr de personnels en nombre suffisant. C'est de cette pénurie-là, sciemment organisée par un pouvoir qui méprisait les revendications de ceux qui savent et qui travaillent, que mourront peut-être demain les victimes du coronavirus entre lesquelles les soignants seront condamnés à choisir. Peut-être. Peut-être pas, si la discipline et la solidarité dont les Français sauront faire preuve dans leur immense majorité parviennent, espérons-le, à limiter les effets catastrophiques de l'incurie antérieure du pouvoir. (2)

Enfin, est-il bien utile de glorifier l'armée parce qu'elle monte une tente qui offrira 30 lits supplémentaires aux victimes du coronavirus (pas avant le 27 mars, car "c'est une opération complexe"), quand il en faudrait, de l'aveu même des médecins, des centaines ou des milliers en plus ?

Le comble est atteint par la ministre des Armées, Florence Parly, qui vient d'écrire, le 17 mars, « aux officiers, sous-officiers et officiers marinières, soldats, marins, aviateurs, d'active et de réserve, personnels civils des armées, directions et services interarmées » :

« Pour le ministère des Armées dont la mission est d'assurer la protection des Français, en métropole ou sur les théâtres d'opérations extérieures, cette crise est un défi.

Un défi pour nous adapter aux contraintes nouvelles que cette pandémie impose.

Un défi pour continuer à assurer nos missions essentielles, opérationnelles et de soutien, qui permettent à la dissuasion nucléaire, aux opérations extérieures, à l'administration du ministère ou à la conduite des programmes d'armement d'être menées au niveau de performance qu'elles exigent. »

Réussir à placer « *la dissuasion nucléaire* » parmi les *missions essentielles*, autrement plus importantes que « *les contraintes nouvelles que cette pandémie impose* » : quelle impudence !

Si vous aviez le moindre bon sens, Madame la ministre, Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement, vous devriez mettre au rencart toutes ces saletés tout juste bonnes à tuer, par décision d'un seul individu (vous, Monsieur le Président !), des millions de personnes à l'autre bout du monde, et autant de Français par mesure de rétorsion ! Vos prédécesseurs ont bien démantelé les missiles du plateau d'Albion, les missiles Pluton, les Hadès et autres monstruosité qui nous ont déjà coûté plus de 300 milliards d'Euros... Il va encore nous en coûter 37 milliards de plus d'ici 2025, rien que pour en fabriquer de nouvelles !

Si la crise sanitaire vous apporte le coeur et l'intelligence qui vous manquaient jusque-là, Mesdames et Messieurs nos humanistes dirigeants (et j'ajouterai : Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs qui leur apportez votre soutien honteux, ou votre honteux soutien), alors servez-vous au moins de **vos** armes atomiques comme monnaie d'échange pour obtenir des autres Etats nucléaires qu'ils éliminent les leurs. Engagez enfin avec eux les

Les morts du coronavirus iront seuls au cimetière

négociations auxquels vous êtes tous tenus ! Ces armes ne sont bonnes qu'à ça, faites-en au moins cet usage-là !

Suspendez immédiatement tous les programmes de développement de vos engins de mort. Espérons au moins que ces armes ne font pas partie des entreprises et des commerces que vous jugez indispensables de maintenir ouverts, pas plus que les armes que vous vendez à l'Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis pour mener leur guerre au Yémen (ce qui n'a pas empêché ces derniers de sponsoriser des « *Peace Games* » au Forum de Paris sur la Paix, avec la bénédiction du président de la République !).

A la place, fabriquez donc des tests de dépistage du coronavirus, des gants et des masques de protection. De ces derniers, n'oubliez pas d'en commander des noirs en quantité suffisante, que vous fournirez gracieusement aux entreprises de pompes funèbres pour tous les enterrements à venir. J'espère que mes proches en profiteront, si jamais je dois faire partie des victimes, et j'en souhaite autant à tous les autres !

Pensez aussi à mettre en place [le vote électronique pour les prochaines élections et les prochains référendums](#).

Enfin, n'oubliez surtout pas que la crise sanitaire que nous traversons, si pénible et si redoutable soit-elle, paraîtra aux Français un aimable folklore le jour où ils subiront la guerre nucléaire que vous préparez avec leurs subsides, dans une superbe inconscience qui défie l'entendement.

Jean-Marie Matagne

Docteur en philosophie

Président d'ACDN

contact@acdn.net

Post Scriptum

Stupéfiant : vers 22h ce 18 mars, on apprend par un tweet de Florence Parly et par son interview téléphonique au *Parisien*, qu'elle met à disposition du ministère de la Santé cinq millions de masques chirurgicaux soudainement découverts dans les soutes de l'armée et prélevés sur ses "réserves stratégiques" (celles destinées à une crise nucléaire ou chimique) ! Quelle générosité ! Mais la rétention de ces masques vitaux depuis le début de la crise sanitaire, ne serait-ce pas un crime d'Etat ? La ministre ignorait-elle l'existence de ces masques, ou bien l'a-t-elle cachée au Président, au Premier ministre et à tous ses collègues ? Dans tous les cas, quel scandale !

(1) Agnès Buzyn : « *Je pense que j'ai vu la première ce qui se passait en Chine : le 20 décembre, un blog anglophone détaillait des pneumopathies étranges. J'ai alerté le directeur général de la santé. Le 11 janvier, j'ai envoyé un message au président sur la situation. Le 30 janvier, j'ai averti Edouard Philippe que les élections ne pourraient sans doute pas se tenir.* » (*Le Monde*, 17 mars 2020)

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/17/entre-campagne-municipale-et-crise-du-coronavirus-le-chemin-de-croix-d-agnes-buzyn_6033395_823448.html

(2) « Lundi 16 mars, l'Allemagne recensait ainsi 6 012 cas confirmés, dont 13 morts (soit un taux de mortalité 0,2%)... La France comptabilisait dans le même temps 6 633 cas confirmés, dont 148 morts (soit un taux de mortalité de 2,3%) ». Onze fois plus.

Pour expliquer cet énorme écart, les spécialistes avancent quatre explications, dont deux hypothétiques et deux factuelles, que voici :

Les morts du coronavirus iront seuls au cimetière

1°) « L'Allemagne a fait beaucoup de tests très tôt », « contrairement à la France, qui face à la hausse du nombre de cas suspects, a dû progressivement réserver les tests aux patients présentant des symptômes avancés ».

L'Allemagne continue à faire 12 000 tests par jour, contre 2000 en France.

2°) « L'Allemagne a plus de places en soins intensifs ». Deux fois plus : 601 lits en soins intensifs pour 100 000 habitants, contre 309 lits en France.

Cherchez l'erreur.

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-pourquoi-le-taux-de-mortalite-est-il-aussi-faible-en-allemande_3871743.html

(3) Florence Parly, ministre des Armées :

<https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/covid-19-le-message-de-florence-parly-ministre-des-armees>

*******REACTIONS*******

De : Damien Adam <Damien.Adam@assemblee-nationale.fr>

Envoyé : jeudi 19 mars 2020 11:36

Nous comprenons que cela soit une décision très dure, malheureusement l'urgence sanitaire nous impose cette rigueur. Si vous avez un enterrement d'une personne proche, certains complexe funéraire accepte 5 personnes.

Cordialement,

Aline Boucault

Collaboratrice parlementaire de Damien ADAM, Député de Seine-Maritime

Réponse

De : acdn <acdn.france@orange.fr>

Envoyé : jeudi 19 mars 2020 16:06

À : 'Damien Adam' ; 'aline.boucault'

Madame,

Monsieur le Député,

[La suite ICI](#)
